



Conditions de participation

- 1. En raison du nombre de places limitées, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et toute inscription implique que le participant s'engage à respecter les conditions de participation.
- 2. **Un mois avant** la journée de formation continue, les confirmations officielles sont envoyées par courriel et les factures y relatives par voie postale 48 heures plus tard.
- 3. Dès lors, toute annulation ou absence du participant, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à un quelconque remboursement; en revanche, le montant versé ou dû peut être reporté sur une formation continue ultérieure, dans un délai de six mois, dans quel cas le bénévole se charge de sa nouvelle inscription.
- 4. palliative vaud se réserve le droit d'annuler une formation continue si le nombre de participants est insuffisant.

À préciser que, dans ce document, pour des raisons de lisibilité, le genre masculin est utilisé comme générique et sous-entend la valeur du féminin.